

Air France

situation normale à Roissy et Orly malgré l'appel à la grève

En ce jour de départ pour les vacances de la Toussaint, la situation était calme vendredi matin dans les aéroports parisiens malgré l'appel à la grève de la CGT. La direction n'a prévu aucune annulation de vols.

En ce jour de départ pour les vacances de la Toussaint, la situation était calme vendredi matin à l'enregistrement des premiers vols dans les aéroports parisiens, malgré un appel à la grève chez **Air France**. *'Il n'y a pas de perturbations particulières, la situation est normale aussi bien à Orly qu'à Roissy'*, a assuré cette source. *'Les vols qui étaient confirmés étaient affichés sans retard ce matin. Le mouvement a été très largement anticipé'*, a-t-on précisé.

La CGT Air France, première organisation syndicale avec 18% des voix, a appelé à une grève pour protester contre le plan Transform 2015, qui prévoit la réduction de 10% des effectifs, une restructuration du court et moyen-courrier, et une refonte des principaux accords d'entreprise. Le syndicat entend également protester contre la loi Diard, qui oblige les salariés grévistes à se déclarer 48 heures à l'avance pour permettre à la compagnie d'anticiper les perturbations.

C'est un « mouvement qui est peu suivi et n'entraînera aucune annulation de vol (mais) des retards », avait assuré hier jeudi Alexandre de Juniac, PDG de la compagnie. *« 1% de nos salariés ont déposé une déclaration individuelle pour demain comme quoi ils se joindraient au mouvement de grève »* sur les 70.000 salariés que compte le groupe, a-t-il souligné. Il a précisé que '1% des salariés' s'étaient déclarés grévistes 48 heures à l'avance comme l'exige désormais la loi Diard, ce qui permet à la compagnie d'anticiper les perturbations et de prévenir les passagers.

En cas de perturbation affectant leurs vols, les clients seront informés par téléphone, SMS ou e-mail, a précisé la direction d'Air France. En vertu de la loi Diard, les salariés grévistes sont tenus de se déclarer 48 heures à l'avance, ce qui permet à la compagnie d'anticiper les perturbations et de prévenir les passagers.

Le mouvement de grève pourrait néanmoins être reconduit pendant le week-end, puisque le préavis déposé par la CGT prend fin officiellement lundi à minuit. La CGT proteste notamment contre le plan Transform 2015, qui prévoit la réduction de 10% des effectifs, une restructuration du court et moyen-courrier, et une refonte des principaux accords d'entreprise. Elle dénonce également la « scélérate » loi Diard, qui selon elle, porte atteinte au droit de grève.

Jeudi, **c'est le trafic SNCF qui a été perturbé** avec en moyenne 7 TGV sur 10 et 2 TER sur 3. Près de 23% des agents SNCF ont répondu à l'appel des organisations syndicales d'après le comptage de la direction, près de 30% selon les syndicats CGT, Unsa, SUD-rail et CFDT.